



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 18 Novembre 2011

Délibération n° 2011-23

Date de convocation : 10 Novembre
2011
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 17
Suppléants : 3
Absents non remplacés : 14
Votants : 20

L'an deux mil onze, le 18 novembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE,

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :
M. LELEU - M. ROGIER - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET -
M. GOUDON - M. BEL - M. COSTEPLANE - M. ROUBAUD - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUEZE :
MME LAGET - M. PEREZ - M. GARCIA

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE
GARDOISES**
M. GUEDES - M. MANETTI - Mme BOUSQUET -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT
M. GROS - Mme LAFAURE - M. STANZIONE - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : M. Louis COSTEPLANE

OBJET : Décision Modificative n°1 – Exercice budgétaire 2011 – Adoption

Rapporteur : M. Stéphane GARCIA

Le rapporteur expose aux membres du Comité Syndical le contenu du projet de la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2011.

- Section de Fonctionnement

En dépenses, les crédits des chapitres 011 « charges à caractère général » et 012 « Charges de personnel et frais assimilés » sont diminués de 24 000,00 € mais il faut augmenter les crédits du chapitre 66 « charges financières » de 1 000,00 € pour le règlement d'intérêts.

En recettes le remboursement d'indemnités journalières permet d'augmenter les crédits à l'article 6459 de 3 000,00 €.

Ceci permet d'augmenter les crédits du 023 « virement à la section d'investissement » de 26 000,00 €. Le total général de cette DM 1 pour la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 000,00 €.



- Section d'Investissement

En dépenses, le chapitre 13 « subvention d'investissement » doit être crédité de 37 500,00 €. En effet, en 2007, un titre de recettes a été émis pour un montant de 75 000,00 € correspondant à une subvention de la Région. Or, la Région n'a versé que la moitié, le solde devant intervenir sur justificatif de l'approbation du SCoT. Le Trésorier du Syndicat demande l'établissement d'un mandat d'annulation.

Il faut également créditer le compte 20 « immobilisations incorporelles » pour faire face à diverses dépenses : suivi juridique du SCoT (cabinet FIDAL), insertion diverses publicité pour l'enquête publique et le remboursement des frais aux commissaires enquêteurs pour environ 19 000,00.

En recettes, pour parvenir à un équilibre le compte 021 est crédité des 26 000,00 € et le compte 16 « emprunts et dettes assimilés » de 57 350,00 €.

Le total général de cette DM 1 pour la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 83 350,00 €.

Section de Fonctionnement

Chap.	Art.	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits
	611	Contrats de prestations de services avec entreprises	-4 000			
	6231	Annonces et insertions	-6 000			
011	Charges à caractère général		-10 000			
	6218	Autre personnel extérieur	-12 000			
	64116	Indemnités de préavis et de licenciement	-2 000			
012	Charges de personnel et frais assimilés		-14 000			
	6459	Rembt surcharges de SS et de prévoyance				3 000
013	Atténuation de charges				3 000	
	66111	Intérêts des emprunts et dettes		635		
	66112	Intérêts - Rattachements des ICNE		325		
	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		40		
66	Charges Financières		1 000			
	023	Virement à la section d'investissement		26 000		
023	Virement à la Section d'investissement		26 000			
TOTAL GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			3 000		3 000	



Section d'Investissement

Chap.	Art.	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits
	1312	Région		37 500		
13		Subventions d'investissement		37 500		
	1641	Emprunts en euros		1 000		57 350
16		Emprunts et dettes assimilées		1 000		57 350
	202	Frais réalisation doc urbanisme ...		44 250		
	205	Concessions et droits similaires		600		
20		Immobilisations incorporelles		44 850		
	021	Virement de la section de fonctionnement				26 000
021		Virement de la Section de Fonctionnement				26 000
TOTAL GENERAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				83 350		83 350

Le Comité Syndical est invité à prendre connaissance en détail du projet de décision modificative n° 1 au budget 2011 et à se prononcer sur ce document.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **APPROUVE** cette décision modificative n° 1 du BP 2011 telle que décrite ci-dessus

Vote du Comité : POUR : 20
CONTRE : /
ABSTENTION : /



La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 25/11/2011

Pour extrait conforme
Le Président

